



L'ACTUALITÉ

LES DÉBATS ET DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration confédéral s'est réuni le 8 septembre pour un état des lieux des travaux à mener en interne et des sujets d'actualité : Assises du BTP, négociations salariales, outils de formation, etc.

Le Conseil d'Administration a commencé ses travaux par un retour sur le séminaire du mois de juin qui, rappelons-le, avait pour but de lancer le Plan de transformation CAP CAPEB. Les échanges ont montré que l'expérience avait été utile et qu'il était souhaitable de la renouveler. La décision a donc été prise d'organiser un nouveau séminaire en juin prochain. Le Conseil a également validé l'accompagnement du déploiement du Plan CAP CAPEB par un cabinet extérieur, la composition du COPIIL en charge de piloter les travaux, ainsi que la mise en place de deux groupes de travail, l'un sur l'évolution du COG du FDR et du GSR, l'autre sur la définition des paramètres à utiliser dans le cadre d'un futur dispositif d'informatique décisionnelle. Après un point d'étape sur les rentrées de cotisations, le Conseil d'Administration a fixé le montant des différentes composantes des cotisations 2023, décidant de limiter l'augmentation de la part confédérale à 2,32 €, soit presque 5 % (l'inflation étant de 5,8 %), de limiter l'augmentation globale de la cotisation par adhérent à 3,46 %, soit 1,80 € (en supprimant pour l'année 2023 la contribution au fonds de secours) et de maintenir à leurs niveaux actuels le prix de l'abonnement au Bâtiment artisanal et celui des médailles. Le Conseil d'Administration a ensuite préparé

la prochaine CNAGS, qui se tiendra à la Maison de la Mutualité le 28 septembre, et qui sera également l'occasion de tenir une Assemblée générale extraordinaire destinée à valider les nouvelles appellations des UNA SM et PVR, la première devenant UNA Serrurerie Métallerie et Produits Verriers (SMPV) et la seconde, UNA Peinture Revêtements Décoration (PRD). Les membres du Conseil d'Administration ont ensuite examiné les propositions d'évolution de l'U2P suite au séminaire qui s'était tenu la semaine précédente avec l'objectif, en particulier, de renforcer l'influence de l'U2P face au Medef et à la CPME. Ces propositions portent sur le périmètre de l'U2P et l'opportunité ou non de l'élargir à d'autres organisations ainsi que sur la gouvernance de l'U2P, le rôle de ses instances et les l'organisation de sa présidence. Après examen, ces différentes propositions ont été approuvées par le conseil d'administration. Le Conseil a, par la suite, fait un point sur les sujets Compétences et formation, notant à regret les difficultés qui demeurent au sein de Constructyct et se félicitant, à l'inverse, des bonnes initiatives prises dans le domaine de l'apprentissage (reconduction des aides, mise en œuvre du pass jeune apprentissage) comme dans le cadre du challenge des métiers du plâtre qui s'est terminé brillamment. On

rappellera, en effet, que grâce à l'appui du CCCA-BTP, le concours a pu mobiliser les jeunes et les formateurs et apporter satisfaction aux chefs d'établissement avec l'implication très forte du navigateur Jean Le Cam, parrain de l'événement.

Les membres du Conseil ont également fait le point sur les actualités sociales, évoquant les dernières réunions des CPPNI où la CAPEB a pu marquer son territoire, notamment en présentant pour la première fois ses propres chiffres emploi pour les entreprises comptant jusqu'à dix salariés et pour celles employant plus de dix salariés. L'actualité sociale est également celle des négociations salariales qui commencent à s'ouvrir un peu partout en région afin de revoir les grilles de salaires, compte tenu de la forte inflation actuelle, les minimas étant à peu près tous sous le niveau du smic.

Sur le plan économique, le Conseil a échangé sur les prochaines Assises du BTP ainsi que sur les groupes de travail auxquels la CAPEB a participé pendant l'été, qu'il s'agisse de ceux destinés à préparer ces Assises ou des groupes mis en place pour élaborer la feuille de route du secteur de la construction en matière de décarbonation, ou encore celui relatif à la sobriété énergétique.

(Suite p. 4)

MÉTIERS

RENDEZ-VOUS AUX JOURNÉES PROFESSIONNELLES DE LA CONSTRUCTION DE TOULOUSE !

C'est un programme riche et varié qui vous est proposé cette année à Toulouse afin que chacun et chacune d'entre vous trouve son bonheur : des sujets techniques et professionnels propres à chaque métier avec des intervenants de qualité, des conférences sur des thématiques qui intéressent toutes les professions, des démonstrations et des échanges avec nos partenaires exposants qui auront à cœur de vous dévoiler les solutions et innovations qu'ils offrent pour faciliter le quotidien des entreprises artisanales du bâtiment ou pour leur permettre de mieux satisfaire les attentes de leurs clients, bref, de nombreux rendez-vous vous seront ouverts dans l'objectif de répondre à vos interrogations, à vos besoins d'information mais également pour satisfaire vos curiosités et votre envie

d'avancer dans votre métier au sein du collectif CAPEB.

Au rang des animations, vous pourrez découvrir des véhicules utilitaires présentés par Mercedes, Nissan, Citroën, des véhicules au gaz naturel de ville présentés par GRDF, un montage d'échafaudage, un ergosquelette, un vol de drone, des présentations en réalité virtuelle, ainsi que des jeux et des cadeaux pour tous, à commencer par un escape game organisé par la CAPEB Haute-Garonne !

18 mini conférences vous seront proposées pendant deux jours sur les espaces agora mis à la disposition des exposants avec des thèmes très variés : chaux-chanvre, écran de sous-toiture, protections grimpances de maison individuelle, prévention de la perte d'autonomie, transformation du métier



d'électricien, la Nanotechnologie Painting System... Et bien d'autres encore.

4 rendez-vous d'une heure et demie vous seront également proposés les jeudi et vendredi matins pour vous permettre de comprendre et de réfléchir sur des évolutions majeures du bâtiment, de découvrir des outils pratiques réalisés spécifiquement pour les entreprises artisanales du bâtiment, des aspects de marchés souvent méconnus, etc.. Bref, en deux mots VENEZ NOMBREUX !!

Pour celles et ceux qui ne se sont pas encore inscrits, il est encore temps de le faire : jpccapeb.fr

→ JEAN-YVES LABAT RÉUNIT SES CONSEILLERS PROFESSIONNELS

Vendredi dernier, le Président de l'UNA Métiers et Techniques du Plâtre et de l'Isolation a réuni les conseillers professionnels.

La réunion a été mise à profit pour fixer le calendrier de travail de l'UNA pour 2023, faire un point sur les questions de formation, sur les partenariats Béranger Développement qui concernent l'UNA MTPI et échanger avec

Sinat. La Directrice du Service Formation ainsi que la Chef de produits « Finitions » avaient, en effet, été invitées pour échanger sur les attentes de l'UNA MTPI en termes de produits mais également pour discuter de l'actualité

économique et des conséquences sur le terrain. Bien sûr l'UNA a mis la main finale à la préparation des interventions lors des JPC de Toulouse.



→ THIERRY TOFFOLI FAIT LE POINT AVEC LES CONSEILLERS PROFESSIONNELS DE L'UNA MAÇONNERIE-CARRELAGE

Ce mercredi 14 septembre, Thierry Toffoli a réuni toute l'équipe de l'UNA Maçonnerie- Carrelage pour cadrer une dernière fois l'ensemble des interventions qui seront proposées aux délégués maçons carrelleurs lors des JPC de la semaine prochaine.

Ils ont aussi fait un point sur les animations prévues dans l'exposition et notamment sur les espaces Agora dédiés aux exposants. S'agissant des dossiers relatifs au carrelage, le



Président et les conseillers professionnels de l'UNA ont évoqué les règles professionnelles pour la pose collée en sol extérieur, la publication du NF DTU 52.2 et celle du guide du CSTB sur les douches zéro ressaut.

Ils ont ensuite fait le point des dossiers en cours avec l'IRIS-ST en matière de santé et de sécurité (étude métier du dallage, mémoire gestion des déchets) puis des sujets formation

(CQP Chapiste) et enfin de maçonnerie (fondations superficielles, groupe de travail sur le drainage, fissuration des maçonneries, norme sur les caveaux préfabriqués en béton, règles professionnelles sur les bétons et mortiers de chanvre, enquête publique sur les blocs américains) pour finir par une réflexion sur l'organisation de réunions en départements ou en régions.

FORMATION

→ LE FAFCEA EST DÉSORMAIS L'UNIQUE FONDS D'ASSURANCE FORMATION POUR L'ARTISANAT

Annoncée à l'occasion de la loi en faveur de l'activité professionnelle indépendante adoptée en février dernier, la réforme du FAFCEA est entrée en vigueur au 1^{er} septembre.

Désormais, le FAFCEA est devenu le seul et unique FAF de l'Artisanat. Toutes les cotisations formation des chefs d'entreprise artisanale et de leurs conjoints sont donc maintenant fléchées vers un lieu unique : le FAFCEA, qui, au passage, voit son fonctionnement se rapprocher de celui des OPCO.

Ainsi, le FAF doit désormais respecter les règles de non cumul entre les mandats détenus au sein du FAF et des missions exercées au sein d'un organisme de formation ou bien un établissement de crédit ou une société de financement. On ne mélange pas les genres !

Les nouvelles règles prévoient également qu'un administrateur provisoire pourra être désigné par le Ministre de la formation professionnelle si des dysfonctionnements répétés ou des défaillances étaient constatés. Et dans ces deux hypothèses, le FAF peut se voir retirer son agrément.



ÉCONOMIE

→ UNE ÉTUDE MESURE L'IMPACT DES RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES DANS LA PRODUCTION DE CO₂

L'Ademe a réalisé une enquête pour mesurer l'impact des travaux de rénovation énergétique réalisés dans les maisons individuelles entre 2017 et 2019. Elle constate ainsi une diminution de 2,1 millions de tonnes de CO₂.

L'enquête révèle également que les travaux les plus efficaces dans cette réduction sont ceux qui consistent au changement des systèmes de chauffage (ils représentent ainsi 65 % des diminutions constatées) et notamment le transfert du fioul vers le bois. L'étude met également en évidence le fait que plus les logements sont anciens et grands, plus le gain après travaux est

important. On ne s'étonnera pas que l'Ademe recommande de miser sur les rénovations globales plutôt que sur les mono gestes. Son étude montre en effet que les travaux ayant nécessité au moins 5 gestes représentent 10 % des gains énergétiques obtenus mais seulement 3 % des surfaces rénovées, que les travaux réunissant 3 gestes représentent 25 % des diminutions de gaz à



effet de serre et 10 % des surfaces rénovées. C'est là que trouve tout son sens notre proposition consistant à appliquer un taux réduit de TVA pour les travaux réalisés par un GME réunissant au moins 3 corps d'état. Puisqu'il faut massifier la rénovation énergétique et accroître le nombre de rénovations globales, alors favorisons les regroupements d'entreprises pour le faire !

→ LE PATRIMOINE DURABLE, THÈME DE LA 39^E ÉDITION DES JEP

À la fin de la semaine se tiendront les Journées Européennes du Patrimoine que le ministère de la Culture a souhaité placer sous le signe du Patrimoine Durable. Un enjeu majeur pour les artisans du patrimoine qui restaurent le bâti ancien pour en faire des bâtiments réellement utilisables.

Au-delà de l'esthétisme et du respect du bâti, les professionnels du bâtiment qui interviennent sur les chantiers de restauration et de rénovation du patrimoine bâti connaissent bien les techniques et solutions que les anciens utilisaient pour rendre leurs bâtiments durables.

Ces savoir-faire sont particulièrement au goût du jour quand il s'agit de conférer à un bâtiment ancien toutes les caractéristiques du confort qu'une reconversion impose. Personne n'imaginerait un ancien château reconverti en



musée sans chauffage, sans éclairage, sans isolation, sans commodités, etc.

Les préoccupations environnementales conduisent également à favoriser la réutilisation des matériaux et à privilégier les matériaux naturels comme la pierre, le bois, la terre. Les Journées Européennes du Patrimoine seront l'occasion de dévoiler au public de nombreux exemples de restauration réalisées dans cet esprit, montrant par la même occasion le savoir-faire de nos artisans ! [Tout savoir sur le site du Ministère de la Culture.](#)

RÉSEAU

→ LA CAPEB SARTHE PROMeut LES MÉTIERS DU BÂTIMENT

Pour la 2^e année consécutive, à l'occasion de la Foire du Mans du 8 au 12 septembre 2022, les élus de la CAPEB Sarthe ont souhaité sensibiliser le grand public aux métiers du bâtiment, à travers des démonstrations réalisées par les apprentis du BTP CFA, les Compagnons du devoir, les Meilleurs apprentis de France et d'une exposition de leurs réalisations impressionnantes.

L'objectif était évidemment de susciter des vocations. Une occasion aussi de valoriser



l'image de la CAPEB et des entreprises qu'elle représente avec la visite, sur le stand, de Stéphane Le Foll, ex-ministre de l'Agriculture, et actuel Maire du Mans, du sénateur Thierry Cozic et du Préfet. Ce dernier était également présent au cocktail offert par la CAPEB le vendredi avec de très nombreux autres invités institutionnels.

Bref, une belle opération de relations publiques et de valorisation de l'image tant de la CAPEB que des entreprises qu'elle représente !

→ LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN VENDÉE



La Présidente de la CAPEB Vendée a défendu l'apprentissage et les métiers manuels devant le Président de la République lors de son déplacement aux Sables d'Olonne pour présenter sa réforme des lycées professionnels.

Elle a plaidé pour que cette réforme n'oublie pas les CFA, et encourage les jeunes à s'orienter vers les métiers du bâtiment. « Beaucoup de chefs d'entreprise comme moi n'ont pas fait de hautes études mais ont appris un métier et ils peuvent être fiers d'eux. Soyez fiers de ce que vous êtes, soyez fiers de vos mains. Si vos mains travaillent, c'est grâce à votre tête » a-t-elle déclaré. Bravo !



U2P

Le Conseil national de l'U2P qui s'est tenu lundi après-midi a fait le tour de l'actualité gouvernementale (PLF, PLFR, PL pouvoir d'achat, rencontre avec Mme Borne puis avec Olivia Grégoire, Ministre déléguée aux PME) avant d'examiner le projet de loi portant des premières mesures d'urgence pour conforter et améliorer le fonctionnement du marché du travail. Il est par ailleurs revenu sur la première réunion du Conseil National de la Refondation à laquelle l'U2P participait, puis a fait le point sur les procédures engagées par l'U2P contre les arrêtés fixant la représentativité patronale interprofessionnelle et celle des travailleurs indépendants.

RESEAU

Le 1^{er} COPIL CAP CAPEB s'est réuni mardi dans le but de préparer le grand chantier qui s'ouvre maintenant. Avec les représentants des CAPEB départementales et régionales, le COPIL a défini les contours des premiers groupes de travail qui seront amenés à travailler sur les 9 actions du temps 1 du plan de transformation CAP CAPEB.

PRESSE

Samedi matin, le Président de la CAPEB s'est exprimé à France Info à propos des conséquences de la crise énergétique sur les prix et des difficultés d'approvisionnement rencontrées par les entreprises et pour faire état des revendications que la CAPEB propose ([à réentendre ici](#)). Même sujet pour l'interview qu'il a enregistré pour Sud Radio.

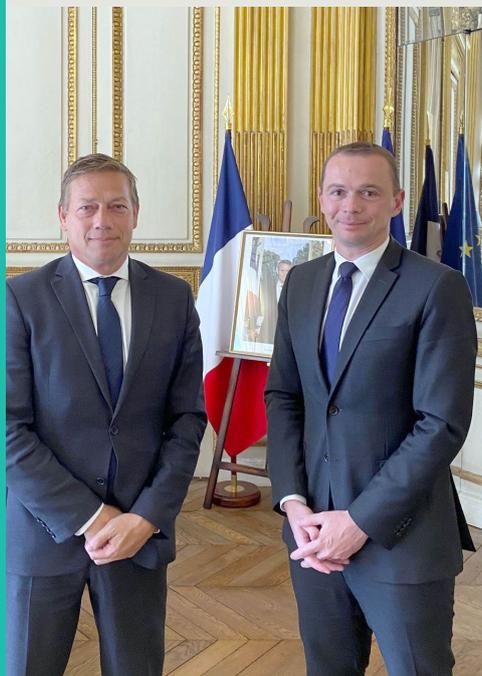
FILIÈRE ET PARTENARIAT

Le Président de la CAPEB a rencontré mercredi Hervé de Maistre au titre de l'éco-organisme Valobat pour échanger sur la mise en place de la REP Bâtiment et les difficultés que le calendrier impose aux entreprises.

GOVERNEMENT

Le Président de la CAPEB avait rendez-vous ce jeudi avec le Ministre du Travail Olivier Dussopt. L'entretien a permis de sensibiliser le ministre à nos préoccupations en termes de représentativité patronale notamment, mais pas seulement.

[En savoir plus sur ARTUR.](#)



PARITARISME

Jean-Christophe Repon, en tant que chef de file des questions sociales pour l'U2P, participait jeudi après-midi à la réunion organisée par Laurent Berger, Secrétaire général de la CFDT, qui avait convoqué les partenaires sociaux pour donner suite à l'accord signé en avril dernier sur la refondation du dialogue social. Une première.

INSTITUTIONS

Une rencontre avait été programmée ce vendredi matin avec Thomas Denfer, Président du conseil national des greffiers des tribunaux de commerce, pour un échange sur les sujets communs à nos deux structures.

TROPHÉES DE LA CONSTRUCTION

Jean-Christophe Repon a participé à la remise officielle des Trophées de la Construction ce mardi soir. La CAPEB, partenaire de l'évènement, participe chaque année au jury et remet un prix dans une catégorie dédiée : « Chantier de moins de 150 m² ». Pour cette nouvelle édition, c'est l'entreprise de Jean-Marcel Gioffredo qui s'est vue décerner ce trophée pour la fabrication d'une voute dans la chapelle de Châteauvieux à Signes (83) réalisée manuellement au plâtre traditionnel. Toutes nos félicitations à l'heureux récipiendaire !



L'ACTUALITÉ (Suite de la p. 1)

À cette occasion, un rappel a été fait des propositions que la CAPEB formule pour maintenir l'activité des entreprises et encourager les travaux de rénovation énergétique et qui font actuellement l'objet d'une campagne de communication sur les réseaux sociaux.

Le Conseil est rapidement revenu sur cette campagne qui s'achemine maintenant vers un second volet, puis a pris connaissance du projet de "CAPEB Social Club" destiné à faire de nos 3000 élus et collaborateurs dans un premier temps, puis de nos 60 000 adhérents dans un second temps, des influenceurs et

ambassadeurs de la CAPEB sur les réseaux sociaux.

La participation de la CAPEB à Batimat a ensuite été évoquée, également sous l'angle de l'influence sur les réseaux sociaux mais aussi dans ses aspects concurrentiels avec la FFB qui continue à occuper largement le terrain, notamment en ayant acheté le droit d'intégrer son logo sur tous les badges. Il s'agit d'une opération commerciale classique au même titre que la CAPEB commercialise à des partenaires ses badges ou ses mallettes lors de ses Assemblées générales. Pour autant, et

compte tenu des tensions que cette situation est susceptible de générer vis-à-vis de nos adhérents, la CAPEB a fait part de son plus vif mécontentement et les organisateurs du salon Batimat lui ont accordé plusieurs contreparties. En particulier, les adhérents de la CAPEB, lorsqu'ils seront identifiés comme tels, bénéficieront d'un badge spécial sans mention FFB.

Un point sur les participations aux JPC et au Club partenaires a suivi ainsi que quelques désignations et l'approbation du calendrier confédéral 2023 ont conclu ce Conseil d'Administration de rentrée.